

Jean-Claude Bourret

la nouvelle vague
des
soucoupes volantes

ÉDITIONS FRANCE-EMPIRE

Jean-Claude BOURRET

50

La nouvelle vague des soucoupes volantes

Le dossier OVNI de France-Inter

16°R

16970

ÉDITIONS FRANCE - EMPIRE
68, rue Jean-Jacques-Rousseau, 75001 Paris

*Vous intéresse-t-il d'être tenu au courant des livres publiés
par l'éditeur de cet ouvrage?*

Envoyez simplement votre carte de visite aux

EDITIONS FRANCE-EMPIRE,
Service « Vient de paraître »,
68, rue J.-J.-Rousseau, 75001 Paris

*et vous recevrez régulièrement et sans engagement de votre part,
nos bulletins d'information qui présentent nos différentes collections,
que vous trouverez chez votre libraire.*

© Editions France-Empire 1974

Tous droits de traduction, de reproduction
et d'adaptation réservés pour tous les pays.

IMPRIMÉ EN FRANCE



A Caroline

J. Collins

INTRODUCTION

« *Entre nous, les soucoupes, c'est de la blague, hein?* »

Cette question, on me l'a posée cent fois. Comment un journaliste « sérieux » pouvait-il s'intéresser aux petits hommes verts? Pour faire du sensationnel?

Non. Pour faire mon métier : informer. J'avoue qu'avant l'affaire de Turin, le 30 novembre 1973, les « soucoupes » et moi voguions chacun de notre côté. Mais, le 30 novembre, j'étais à l'antenne. On m'y apporta la fameuse dépêche A.F.P. (*Agence France Presse*) à l'origine de ma curiosité. L'A.F.P. est l'une des quatre grandes agences internationales. Inutile de souligner sa crédibilité. Or, ce soir-là, le correspondant de Turin de l'A.F.P. racontait ce qui me semblait une histoire incroyable. Une « soucoupe » s'était promenée dans le ciel de Turin. On l'avait suivie au radar. Des pilotes l'avaient vue. L'un d'entre eux l'avait même poursuivie aux commandes de son appareil! Oui, incroyable! Alors j'ai voulu en avoir le cœur net. C'est merveilleux d'être journaliste à France-Inter : on y dispose immédiatement de puissants moyens. J'ai alerté notre bureau de Rome. Gérard Dupagny s'est mis en chasse. Vous trouverez son enquête, parmi d'autres, dans ce dossier OVNI.

Cette enquête m'a convaincu et m'a incité à aller plus loin. « *Mais alors, les « soucoupes », c'est vrai!* », m'a dit Gérard Dupagny au téléphone, après sa longue enquête. Sa réflexion rejoint la seule réponse que j'aie donnée, par la suite, aux sceptiques : je ne connais personne qui ait enquêté *sérieusement* sur la question et qui soit « contre ». Pourtant, croyez-moi, j'ai cherché!

Ce qui m'a beaucoup amusé, par la suite, c'est l'hostilité des scientifiques officiels « contre ». Je dis scientifiques officiels, car ceux que j'ai contacté sont généralement les porte-parole de la science auprès des moyens audio-visuels. Je me souviens d'une conversation avec l'un d'eux. Il me disait :

— *Monsieur, les soucoupes n'existent pas. La raison en est simple : lisez le rapport officiel américain Condon. Les Américains ont dépensé une fortune pour aboutir à une série de rapports qui ne sont que des histoires de couberies avec des « Martiennes »!*

Voilà, en 1974, ce qu'un scientifique connaît des OVNI en général et du rapport Condon en particulier!

Le rapport Condon, ce fameux rapport de près de mille pages, que tout le monde évoque mais que personne n'a lu, parlons-en.

Il faut remonter à 1952. Cette année-là, aux Etats-Unis, l'U.S. Air Force, l'armée de l'air américaine, se trouvait aux prises avec des observations d'OVNI de plus en plus nombreuses. Le 26 juillet 1952, les radars de l'aéroport international de Washington voient surgir huit taches lumineuses sur leurs écrans de contrôle. Erreur technique? Faux écho? Non, car le radar militaire de la base d'Andrews confirme. Les objets volent de façon incroyable à 500 km/h puis, soudain, à 10 500 km/h.

Des chasseurs décollent : les objets disparaissent. Ils atterrissent : les objets réapparaissent. Du sol, des témoins confirment les échos radar. Les chasseurs redécollent. Les objets s'enfuient. Des pilotes civils sur ligne régulière confirmeront avoir vu passer les « lumières » chassées en vain par les intercepteurs! Bien d'autres incidents de ce genre vont émailler cette année 1952. Dans la presse américaine, on trouve de l'OVNI à gogo. Une commission d'experts est désignée après l'alerte de Washington. En jan-

vier 1953, cette commission va conclure à des phénomènes naturels pour expliquer les OVNI. Dans la coulisse de la commission d'experts, la C.I.A. a joué son rôle. Les services secrets américains ont quelque peu « sollicité » les savants pour rassurer une opinion publique où se développe « l'hystérie soucoupiste ».

Pourquoi? Parce que :

1. Le phénomène OVNI est insaisissable;
2. Il n'est pas dangereux pour la défense nationale américaine. Les OVNI n'ont ni attaqué des villes, ni des unités militaires de l'armée des Etats-Unis;
3. Les Américains ont la certitude qu'il ne s'agit pas d'une arme secrète russe;
4. Dans ces conditions, il est dangereux de mobiliser les téléscripteurs militaires pour transmettre les rapports d'observations, de mobiliser radars et pilotes qui ont des tâches de défense plus « terrestres » à accomplir.

D'où les directives officielles pour désamorcer l'affaire des OVNI. Une instruction sera donnée par le sous-secrétaire à l'Air : réduire au minimum les observations insolites. Deux groupements privés sont interdits. Le président Eisenhower mettra lui-même un point, qu'il espère final, aux questions que se pose la presse en déclarant :

« Les soucoupes n'existent que dans l'imagination de ceux qui les voient! »

Mais il y avait plus grave. Comme à chaque vague d'observations, les canulars aux motivations diverses apparaissaient. Un restaurateur tue deux singes, les rase, les peint en vert et convoque la presse : j'ai tué deux extra-terrestres. Evidemment la supercherie ne tiendra que vingt-quatre heures mais le mal est fait. En 1974 on parle encore des petits hommes verts! Plus grave : le cas Adamski. Canular

notoire. Adamski prétend avoir rencontré des extra-terrestres descendus d'une soucoupe. Adamski publiera ses souvenirs de la « rencontre historique ». Lorsque sur France-Inter, Claude Poher a rappelé qu'Adamski était un joyeux plaisantin, j'ai reçu une cinquantaine de lettres indignées! Quant à la fameuse soucoupe photographiée par les « témoins » d'Adamski, c'était un couvercle surmonté d'une tétine de biberon. Le « train d'atterrissage » de la soucoupe? Trois balles de ping-pong coupées en deux! Cela rejoint le « poster » vendu par un groupement privé français. On y voit une « soucoupe » fendre notre ciel. Pierre Guérin, qui a mené l'enquête, a retrouvé la « soucoupe » : un enjoliveur de 404 lancé à la main dans le ciel de Corse.

L'histoire des « soucoupes » est parsemée de témoignages sérieux voisinant avec des canulars. D'où la répulsion naturelle qu'éprouve un esprit scientifique, superficiellement informé du problème.

En 1953, on tente officiellement de mettre un point final aux OVNI grâce à la publication d'un « rapport » scientifique. Malheureusement pour les conclusions de la commission, les « phénomènes naturels » reviennent en force en 1954. Et dans le monde entier. Aux U.S.A., une nouvelle association privée va naître pour compenser la suppression autoritaire des deux autres. Le N.I.C.A.P. (Comité National d'Enquête sur les Phénomènes Aériens) est né en 1956. Principaux membres : des officiers de l'armée de l'Air et un ancien de la C.I.A. qui occupait un poste élevé au moment de prendre sa retraite. Le conseiller militaire de l'U.S. Air Force, le professeur Hynek, réclame dès 1963 une véritable enquête scientifique. Il lance à nouveau un appel en 1965, puis en 1966, dans la très sérieuse revue internationale *Science Magazine*. Pendant ce temps, les OVNI, qui se moquent bien des querelles entre scientifiques, continuent à sillonner les airs.

Le 27 août 1966, l'officier supérieur qui commande la base stratégique des missiles intercontinentaux du Dakota

Nord est affolé. Toutes ses liaisons sont coupées. Pourtant il y a un triple système de sécurité afin de toujours maintenir la base en liaison avec l'extérieur. Explication : le radar de la base stratégique vient de détecter un OVNI à deux cents mètres d'altitude. L'OVNI montera soudain à une vitesse foudroyante. Les radaristes perdront sa trace à 27 km d'altitude. Les liaisons seront alors immédiatement rétablies avec l'extérieur.

Une fois de plus confrontée au problème OVNI qui, cette fois, a perturbé la défense nationale des Etats-Unis, l'armée veut en savoir plus. Le président Johnson ordonne une enquête. Un groupe de scientifiques, dirigé par le physicien Edward Condon, va essayer de tout savoir, donc de tout dire, sur les OVNI. Et c'est la fameuse commission Condon. Des physiciens, des astrophysiciens (comme Hynek) des météorologues, des psychologues appartenant pour la plupart à l'université du Colorado, en tout une soixantaine de chercheurs, se mettent au travail. L'U.S. Air Force prévoit 300 000 dollars de crédits. Elle en dépensera plus de 500 000. Pour quel résultat? « *Des coucheries avec les Martiennes* »? comme dira cet éminent scientifique français. Soyons sérieux! Tout le travail de la commission sera réduit à zéro par la révélation de deux de ses membres : la commission Condon a pour objet de liquider le phénomène OVNI en choisissant uniquement des cas qui peuvent être expliqués rationnellement! Les conclusions de cette enquête truquée auraient du poids grâce à la qualité des participants. Evidemment, les deux scientifiques ont été immédiatement expulsés. Mais, on mesure déjà toute la « valeur » du fameux rapport Condon!

D'abord, ce document n'étudie qu'une centaine de cas d'observations. Sur ces cent cas, un seul atterrissage, d'ailleurs douteux. Or, ce qui paraît intéressant dans le phénomène OVNI, ce sont les cas d'atterrissage, avec vision ou non, d'humanoïdes. On ne peut plus en effet dans ce cas parler de « phénomènes lumineux naturels mais non identi-

fiés ». La commission Condon, a soigneusement éliminé les 1 500 cas d'atterrissages connus à l'époque, atterrissages sur le sol des Etats-Unis. Hynek refusera de signer ce rapport, lorsqu'il sera présenté en 1968 : l'U.S. Air Force se séparera de ce professeur.

Le rapport sera néanmoins accepté par l'Académie des sciences américaine.

Suprême malhonnêteté de ce rapport de mille pages délayé et illisible : son résumé sur la page de garde, en tête de l'ouvrage. Tout le monde a lu le résumé, personne le rapport. Or, le résumé conclut à la non-existence des OVNI tandis qu'à l'intérieur du rapport lui-même, on trouve 20 % des cas, pourtant sélectionnés, qui résistent à toute explication naturelle! Plus fort : le rapport Condon publie des photos d'OVNI jugées authentiques! Il est vrai qu'elles avaient été prises par un shériff, qui, d'ailleurs, n'était pas le seul témoin. Voilà pour les « coucheries avec des Martiennes » et le sérieux de certains scientifiques. Et voilà pour le rapport Condon. Depuis, l'affaire est entre les mains des services secrets américains. Et ailleurs? En U.R.S.S.? En France?

Là encore, nous allons retomber dans le comique. A Moscou, le 18 octobre 1967 est créée la « *Commission Permanente Cosmonautique de l'U.R.S.S.* ». Son but : étudier les rapports d'OVNI, qui s'accumulent. Dix-huit scientifiques en font partie. Parmi eux : un cosmonaute. Président : le général d'aviation Porfiry Stolyerov. Un général au visage austère, mais qui passionnera les Soviétiques, à la télévision d'Etat, en montrant des photos d'OVNI prises par des pilotes militaires ou civils.

Le 1^{er} décembre 1967, la revue *Sputnik* offrira à ses lecteurs des cas de témoignages particulièrement dignes de foi. Notamment celui d'un astronome. En 1968, une autre revue soviétique, *La Vie*, publiera à nouveau un article sur les OVNI. C'est un appel à la collaboration de tous les scientifiques du monde pour résoudre le problème.

Deux mois plus tard, coup d'arrêt définitif aux soupapes. Le président de l'Académie des sciences de l'U.R.S.S. publie une déclaration officielle : les soupapes n'existent pas. Il s'agit de canulars ou de mauvaises interprétations de phénomènes naturels. Exit des « soupapes » soviétiques. Et, lorsque je demanderai à notre correspondant à Moscou, Daniel Saint-Hamond, de faire une enquête, il trouvera bien des scientifiques « pour » mais il n'aura pas l'autorisation de les interroger!

En France, dès 1950, le deuxième bureau de l'Armée prend les choses au sérieux. A Saïgon, en 1952, il y a une antenne dirigée par un colonel. A l'époque, me confiera un membre de cette commission, nous pensions qu'il s'agissait d'une arme secrète soviétique. Un OVNI avait même traversé le ciel de l'Indochine en 1952. Nous avions fait décoller deux chasseurs, mais le temps de prendre l'air et l'OVNI avait disparu.

Lorsqu'il me reçut dans son bureau, M. Robert Galley, alors ministre des Armées, avait une impressionnante série de rapports et de dossiers. Les observations étaient classées année par année, depuis vingt-cinq ans. Mais aussi les travaux de Claude Poher, l'un des rares scientifiques français qui, seul et sans moyens, étudie le phénomène. Vous lirez ses conclusions dans ce dossier OVNI. Je me souviendrai longtemps de cette interview. J'avais rendez-vous à 17 h 30, le mardi 19 février 1974. Je pensais que le ministre allait m'accorder un quart d'heure d'entretien. Mais Robert Galley, qui a toujours eu le contact avec la presse, parce que c'est un homme ouvert, m'a reçu quatre heures. Sur l'enregistrement, on entend d'ailleurs les huit coups de 20 heures! Il est vrai que la discussion fut animée. Autour d'une table, dans l'immense bureau ministériel discrètement lambrissé de dorures, il y avait René Favre, conseiller technique du ministre, et M^{me} de Saint-Seine — dont le frère avait personnellement été témoin d'un OVNI! Après trois

heures d'hypothèses et de discussion passionnée, Robert Galley m'accordait la première interview d'un ministre des Armées sur la question OVNI en France. Une interview qui fera date dans les annales, m'ont écrit plusieurs scientifiques qui s'occupent de la question, dont Aimé Michel.

L'entretien a été diffusé le jeudi 21 février 1974, à 20 h 30, sur France-Inter. Le lendemain, gros titres à la une de *France-Soir*, du *Parisien Libéré* et des articles importants dans *L'Aurore*, le *Figaro*, et dans tous les grands journaux de province. Les « soucoupes » allaient être à nouveau l'objet d'une polémique entre « pour » et « contre ».

Vous avez entre les mains de quoi forger votre opinion. C'est la retranscription des trente-neuf émissions diffusées sur France-Inter. Première partie : les enquêtes des reporters de l'O.R.T.F. Qu'ils soient tous remerciés ici pour leur aide précieuse. Deuxième partie : l'opinion des scientifiques. De ceux qui se sont vraiment penchés sur le problème et non de ceux qui affirment que le rapport Condon représente des histoires de « coucheries avec des Martiennes ». Voici donc les trente-neuf dossiers de France-Inter mais aussi des témoignages et des opinions de scientifiques, non diffusés, faute de temps, et parce que des enregistrements m'ont été volés.

Si cet ouvrage pouvait décider un organisme officiel, le C.N.E.S. par exemple, à affecter quelques crédits afin que des chercheurs entreprennent une enquête *sérieuse* — la *première* enquête sérieuse dans le monde — j'en serais évidemment ravi.

La France, souvent en pointe dans plusieurs domaines techniques, s'honorerait de prendre une telle initiative.

Première partie

*Témoignages et enquêtes
diffusés sur France-Inter*

Première partie

Témoignages et explications
diffusés au 1^{er} novembre

EXCLUSIF : UN ASTRONOME PARLE

Pour ce premier dossier, un choc. Les « anti » OVNI avancent, entre autres arguments, celui-ci : les OVNI n'existent pas puisque les astronomes, dont le métier est précisément d'observer le ciel, n'en ont jamais vu ! Faux. Aussi bien en France qu'à l'étranger, il y a des astronomes témoins. Ainsi, celui que j'ai rencontré quelque part en France, dans son observatoire. Il souhaite garder l'anonymat pour l'instant. Lui, astronome professionnel, a vu des OVNI. Il le dit.



— J'en ai vu, mais pas dans les observatoires, ça m'a toujours surpris d'ailleurs !

— *Pouvez-vous raconter ce que vous avez vu et quand vous l'avez vu ?*

— La première observation remonte au mois de juin 1960. J'ai d'ailleurs apporté le document sur lequel j'ai consigné mes observations successives. C'est donc un texte vieux de treize ans. Dans la première observation, j'ai oublié, dans la panique éprouvée ce jour-là, de noter le jour précis, mais je sais que c'était en juin 1960. Ce jour-là, vers 21 h 30, je m'apprêtais à effectuer des observations sur des phénomènes de satellites et sur Jupiter. Lesdits phénomènes m'ont toujours passionné. Et j'ai vu apparaître brusquement dans le ciel, quatre objets de forme oblongue, avec une condensation centrale de magnitude de 2,5 à 3 et entourés d'une auréole d'aspect diffus. Les objets ont eu deux directions dans leur

mouvement; d'abord ils sont apparus dans la région d'Altaïr qui, à ce moment-là, était assez bas à l'horizon, vu l'heure. Les quatre objets se sont dirigés de l'est vers l'ouest; ils sont donc venus vers le zénith et sont arrivés à la hauteur de l'étoile Véga qui était à peu près au zénith. Ils se sont brusquement dirigés en direction du sud-ouest.

— *Vous voulez dire que les objets que vous avez vus n'ont pas suivi une courbe pour prendre leur virage? Ils ont dessiné carrément un angle?*

— C'est cela. C'était absolument anguleux et, qui plus est, leur formation était variable. C'est-à-dire qu'ils volaient en formation un peu décalée par rapport aux autres; leur distance relative variait sans arrêt et de façon tout à fait aléatoire, et avec une absence d'inertie tout à fait étonnante.

— *Vous qui avez l'habitude de voir des étoiles filantes, des satellites, des boules de plasma, des boules de foudre, êtes-vous formel : s'agissait-il d'objets dont on ne peut affirmer qu'ils relèvent d'une explication naturelle?*

— Oui, je suis absolument formel. Comme vous le dites, j'ai l'habitude de voir des phénomènes astrologiques : or, ce que j'ai vu ne ressemble à rien, strictement à rien, de ce que l'on connaît sur terre. Notre physique ne peut pas expliquer ce que j'ai vu; c'était vraiment bizarre. Les objets avaient une forme elliptique et l'angle que faisait le grand axe de cette ellipse, avec la direction de propagation, était d'environ 45° . Un détail m'a fortement frappé : lorsqu'ils ont changé brusquement de direction vers le sud-ouest, l'angle avec la trajectoire est resté constant, c'est-à-dire que l'axe de l'objet s'est modifié de la même valeur; l'angle est resté constant malgré le changement de cap. C'est un phénomène remarquable. Il m'a permis d'éliminer une interprétation que l'on donnait à l'époque de ce genre de phénomène, car alors je ne croyais pas du tout à l'existence de ces objets. On parlait beaucoup de faisceaux de phares qui se seraient promenés un peu comme un phare de D.C.A. sur une mince couche de nébulosité à haute altitude. Or, ce soir-là, il faisait très

clair, mais on aurait pu admettre qu'il y avait une mince couche de nébuleuses sur laquelle des faisceaux de phares eussent pu produire une tache diffuse. Or, le seul fait que le grand axe de l'ellipse ait tourné lorsqu'il y a eu changement de cap, exclut formellement une telle explication. Ce que j'ai vu est inexplicable.

— *La deuxième observation?*

— La deuxième observation a eu lieu le 10 septembre 1960 vers la même heure : 21 h 30. Cette fois, j'ai vu cinq objets identiques aux précédents, mais qui se déplaçaient du sud vers le nord. J'ai noté que leur mouvement était beaucoup plus rapide. Le temps d'observation fut très court : environ quatre secondes. La formation était semblable — et variable également. Il n'y a aucun doute : ces objets étaient identiques aux précédents. C'est donc cette fois-là que j'ai pu enregistrer des données plus précises. En effet, le lendemain, dans le journal, j'ai noté le rapport d'un observateur de Lyon. Il avait observé les mêmes cinq objets, toujours se déplaçant à très grande vitesse du sud vers le nord ; il les avait vus, d'après son chronomètre, une minute plus tard. Il garantissait l'exactitude de l'heure. J'ai fait un calcul simple : j'ai conclu que les objets avaient parcouru 100 km en une minute. Cela me donne 6 000 km/heure. Connaissant leur vitesse apparente, que j'avais estimée, j'ai pu en déduire leur diamètre et leur altitude. J'ai trouvé qu'il s'agissait d'objets d'environ 100 à 150 m de diamètre, se déplaçant à 1 ou 2 km/seconde, à une altitude de 20 à 30 km ! Ensuite est venue la troisième observation. Là, j'ai noté simplement que j'avais aperçu une trajectoire sensiblement nord-sud sur le bord de mon champ de vision, car je ne regardais pas du tout dans cette direction-là, et j'ai retenu qu'il y avait sans doute un objet de même nature que les précédents, mais je n'en suis pas certain.

— *A la lumière de ces trois observations, pouvez-vous essayer de décrire ces disques lumineux?*

— Oui. Cela ressemble étonnamment à ce que l'on appelle une galaxie elliptique. C'est-à-dire un objet dont les bords sont diffus sans être vraiment tout à fait flous, avec un dégradé progressif dans l'intensité. C'est elliptique avec un rapport entre le petit côté et le grand côté de l'ordre de un, cinq à deux. L'aspect est vraiment celui d'un objet un peu flou avec une condensation centrale qui occupe à peu près le tiers de la dimension extérieure. La condensation centrale est plus marquée en intensité. La brillance, la luminosité de l'objet n'ont rien de spectaculaire. C'est loin d'être lumineux, pas du tout éblouissant et c'est finalement quelque chose de pas très facile à repérer, surtout dans une ville.

— *Et aucun bruit?*

— Non, strictement aucun bruit, aucune traînée, rien du tout.

— *Qui prouve que vous n'avez pas été victime d'une illusion?*

— Eh bien, tout simplement, mon père a assisté en même temps que moi à la première observation. Il a vu les quatre objets venant de l'est. Il voulait en effet regarder avec moi la planète Jupiter et ses satellites. Il s'appêtait donc à observer avec moi. Il a vu surgir les objets en même temps que moi, venant de l'est. Il a été aussi ébahi que moi et je me souviendrai toujours qu'il s'est écrié : « Mais qu'est-ce que c'est que ça? »

OVNI SUR TANANARIVE

Edmond Campagnac est polytechnicien. C'est un témoin. Pas seul d'ailleurs, puisqu'en fait toute une ville, Tananarive, a été aussi le témoin du passage de deux objets volants non identifiés. Impressionné par ce qu'il a vu, Edmond Campagnac est devenu le président du G.E.P.A. : Groupement d'Etudes des Phénomènes Aériens. A Euloge Boissonnade, ce polytechnicien a confié son témoignage.



— C'était un lundi d'août 1954. Il était 17 h 45. On sortait des bureaux. Nous étions rassemblés devant l'agence Air France, en attendant la distribution du courrier du soir, avenue de la Libération, au cœur de Tananarive. A un moment donné, un ami nous a désigné dans le ciel une espèce de grosse boule verte lumineuse, couleur éclat électrique, qui tombait presque à la verticale, exactement comme un aérolithe. Cette lueur disparut derrière les montagnes. Chacun pensa que c'était vraiment un aérolithe qui venait de choir. Quelques minutes plus tard, des personnes nous montrèrent une lueur, verte également. Cette fois, au lieu de chuter, elle venait à l'horizontale et survolait les collines, près du palais de la reine. Le diamètre apparent avait diminué et la vitesse était moins grande évidemment que lors de la descente verticale.

— *Vous avez pu le détailler à ce moment-là?*

— On a d'abord vu une espèce de boule verte et c'était assez surprenant. Elle est parvenue à la hauteur des toits et

a emprunté l'avenue de la Libération, de l'autre côté de la rue par rapport à notre position. Lorsque cette lueur verte est arrivée à notre hauteur, nous nous sommes aperçus qu'il s'agissait d'un effet d'optique. Il y avait en réalité une sorte de lentille verte, toujours « gaz luminescent vert électrique » qui se déplaçait et, derrière, à une trentaine de mètres, suivait un cigare allongé, métallique. Le soleil se reflétait sur la surface et l'on voyait que c'était bien quelque chose de métallique. Derrière, des espèces de flammèches rouge-orange s'en échappaient. Ce cigare devait mesurer entre 40 et 50 m de long; sa vitesse de déplacement pouvait être de l'ordre de 300 à 400 km/h, c'est-à-dire celle d'un avion du type « Constellation » qui survolait Tananarive à l'époque.

Chose curieuse, le silence s'était établi dans la ville. Tous ceux qui étaient dehors, et il y en avait pas mal, restaient stupéfaits devant ce phénomène. Tout se déplaçait dans un silence total. Phénomène curieux, que les spectateurs avaient observé également, quand l'engin survolait un appartement ou un magasin, les lumières électriques s'éteignaient; quand l'engin était passé, elles se rallumaient.

— *Ensuite?*

— L'engin a survolé la ville, est allé vers le terrain d'aviation; il est reparti vers l'ouest en survolant en particulier un parc à zébus, où se trouvaient une centaine d'animaux. Ceux-ci, pourtant habitués sans s'effrayer à voir survoler leur terrain à basse altitude par les avions arrivant à Tananarive ont été ce jour-là affolés par les deux OVNI au point qu'ils ont brisé les barrières et qu'on a dû faire appel à l'armée et à la police pour essayer de les récupérer.

— *Vous, polytechnicien, pouvez-vous expliquer ce phénomène?*

— On a constaté que ces apparitions étaient souvent liées à des phénomènes électro-magnétiques susceptibles d'agir aussi bien sur des courants électriques que sur des moteurs à explosion. Souvent, on a vu des voitures s'arrêter ou bien constaté des perturbations de comportement

chez les hommes et les animaux. Ainsi ai-je eu l'occasion de lire des rapports provenant de la gendarmerie nationale : il s'est trouvé des cas où des engins posés à terre ont paralysé des personnes à partir d'une certaine distance, lorsque celles-ci essayaient de s'approcher de ces engins. J'ai étudié pendant plusieurs années ce genre de phénomènes, pour lesquels je me suis toujours passionné : je ne pense pas — à moins qu'il existe sur notre globe une civilisation tenue dans un lieu merveilleusement secret — que cela soit d'origine terrestre .

— *Il s'agirait donc d'êtres venus d'ailleurs?*

— Oui. Je pense à ce propos que si, dans l'univers, il n'y avait que la Terre à être habitée, je me poserais d'autres problèmes.

LA VOITURE ESPIONNÉE DU CIEL

M. Villeneuve de Janti n'est pas près d'oublier son aventure. C'était aussi en 1954, l'année qui connut la grande vague des OVNI. A l'époque, M. de Janti avait confié son aventure à la revue Phénomènes spatiaux, qui la publia dans son numéro 15. Pour France-Inter, il raconte...

— Cela s'est passé en août 1954. Je roulais en voiture, sur la route nationale 307, à la sortie de Reims, en direction de Masagran. Seul, au volant, j'ai reçu brusquement dans le pare-brise un faisceau lumineux de couleur bleu électrique analogue à la lumière d'un projecteur de cinéma. Evidemment cela m'a saisi au point que j'ai failli embrasser un arbre, car le fait s'est produit dans un tournant. Je précise qu'à la sortie de Reims, j'avais croisé un convoi militaire. Ma première pensée a donc été de songer à un hélicoptère qui aurait pu survoler mon véhicule.

— *Parce que le faisceau tombait verticalement sur votre voiture?*

— Le premier faisceau a surgi horizontalement. De sorte que je l'ai reçu dans le pare-brise, presque dans les yeux.

— *Donc on aurait pu imaginer que cela pouvait être une voiture venant face à vous, par exemple?*

— Oui, mais la source lumineuse apparaissait cependant à un niveau supérieur à celui auquel se seraient trouvés les phares d'une automobile roulant en sens inverse. J'ai continué un peu à conduire, puis me suis arrêté pour voir ce

qui se passait. En repartant, ma voiture a été prise dans un nouveau faisceau lumineux, cette fois-ci vertical. Je subissais, en somme, un « spot », comme un artiste sur une scène. Ce faisceau lumineux était cohérent. Je veux dire par là que ses bords étaient parallèles. On a pensé plus tard à un faisceau laser. Trois fois de suite ce faisceau a recommencé. Chaque fois que je redémarrais cela recommençait. Chaque fois que je stoppais, cela s'arrêtait.

— *Vous voulez dire que, chaque fois, vous vous arrêtiez, vous descendiez, vous regardiez et vous ne voyiez rien?*

— Exactement. J'ai fini par garer ma voiture sur le côté de la route, en songeant : je veux en avoir le cœur net. Je me suis donc arrêté, je suis descendu et j'ai allumé une cigarette. A ce moment-là, sur le côté de la route, j'ai aperçu un objet luminescent. Ce n'était pas un disque, mais une couronne géométrique. C'est-à-dire une bande lumineuse comprise entre deux cercles, le centre étant sombre. La luminosité était assez faible; elle me rappelait un peu un cadran lumineux, celui d'une horloge par exemple.

— *Diamètre?*

— Le diamètre, selon des personnes compétentes, pouvait être évalué à quarante mètres.

— *A quelle hauteur était cet objet?*

— Environ à une centaine de mètres.

— *Que s'est-il passé?*

— J'ai observé cet objet, qui m'a fortement intrigué bien sûr. Au bout de quelques minutes, j'ai reçu à nouveau un faisceau de lumière de la même couleur que la fois précédente, mais qui venait du bord de la couronne. Il était dirigé vers moi. Il arrivait donc obliquement vers le sol. Après quelques minutes d'attente, le disque a changé de couleur, s'orientant vers un rouge orangé. J'ai entendu à ce moment-là un bruit que l'on peut comparer à celui d'un moteur électrique. Mais je dois préciser, un moteur électrique qui s'emballerait un petit peu et qui

reprendrait ensuite un régime moins rapide. Alors, j'ai vu apparaître sous l'objet des quantités d'étincelles ou de flammèches multicolores. Peu de temps après, le bruit du moteur s'est évanoui et l'engin a démarré. Je n'oublierai jamais ce démarrage car l'objet, de sa position fixe, est passé brutalement à une vitesse vertigineuse. Sans accélération apparente et graduelle. L'engin a laissé derrière lui une traînée rouge. Elle s'est dissipée rapidement. Des petites flammèches sont alors tombées qui n'ont pas atteint le sol. Je suis allé voir dans le champ voisin de la route. Je n'ai trouvé aucune trace, ni d'un objet qui se serait posé, ni d'une brûlure quelconque.

— *Pas d'ennuis de moteur?*

— Effectivement, dans des observations de ce genre, il a souvent été remarqué que les moteurs des automobiles s'arrêtaient; les phares s'éteignaient et les avions enregistraient des perturbations dans leurs appareils de bord. Je n'ai rien observé de ce genre. La seule chose que je dois retenir, c'est que j'ai moi-même subi une certaine commotion. Quand je suis arrivé dans ma famille, où je me rendais, on m'a demandé ce que j'avais. J'étais, paraît-il, dans un état d'excitation prononcé.

— *Vous n'avez rencontré personne au moment de votre observation?*

— J'ai croisé deux voitures, sur cette même nationale 307, après Masagran (cette route part de Reims en direction de Luxembourg). Les conducteurs ne se sont pas arrêtés.

— *Lorsque la couronne était dans le ciel et que vous l'avez aperçue pour la première fois, elle était donc immobile. Était-elle bruyante ou non?*

— Absolument pas.

— *Silencieuse?*

— Rigoureusement silencieuse et immobile. Je n'ai pas observé ce balancement, signalé dans de nombreux cas, lorsque l'on voyait des disques en suspension au-dessus du sol.

— *Entre le premier coup de projecteur et le moment où*

la couronne a disparu dans le ciel, combien de temps s'est écoulé?

— Il s'est écoulé environ une heure. Si vous le permettez, M. Bourret, je voudrais préciser une chose qui me paraît importante : avant que cet incident ne se produise, j'avais toujours considéré le problème des soucoupes ou OVNI, comme relevant du canular. J'étais donc forcément opposé à cette idée. Cet incident m'a convaincu.

— Vous pensiez que ceux qui avaient vu des OVNI étaient des dérangés cérébraux?

— Oui. Tout au moins certains, qui voulaient à mes yeux se singulariser pour avoir vu des engins de diverses formes, exécutant diverses manœuvres, tout à fait insolites.

— J'imagine que, maintenant, vous êtes persuadé de l'existence des OVNI?

— Absolument. C'est d'ailleurs une question à laquelle je m'intéresse beaucoup. Pour en revenir à mon observation, je puis affirmer qu'il ne s'agit ni d'un hélicoptère, ni d'un ballon de sonde, ni d'un engin connu — connu de moi tout au moins...

LA SOUCOUBE PHOTOGRAPHIÉE PAR CONCORDE

Le dossier OVNI s'était ouvert à France-Inter depuis trois jours à peine lorsqu'une étrange information tombait sur les téléscripteurs : Concorde avait photographié une soucoupe! Tous les journaux illustrés faisaient la « une » avec la fameuse photo!

On saura plus tard qu'il s'agissait d'un petit nuage provoqué par l'impact d'un météorite sur les couches hautes de l'atmosphère. Mais il est intéressant de relire ce qui s'est dit à l'époque, pour comprendre la double nécessité de se montrer prudent devant toute information sensationnelle et de la faire suivre d'une enquête approfondie.

Je vous rappelle l'affaire en deux mots. Le 30 juin dernier, l'avion Concorde survolait l'Afrique à 2 300 km/h. Il observait l'éclipse la plus longue du siècle au-dessus de la terre africaine; plusieurs caméras automatiques prenaient des milliers de clichés. Mais, un technicien a également pris des photos du paysage avec son appareil personnel. A l'examen de l'une de celles-ci l'expert du C.N.R.S. qui l'étudie n'en croit pas ses yeux : on dirait une énorme soucoupe volante. Il lui faudra trois mois pour se rendre à l'évidence : analyses, contre-analyses, hypothèses, la tache résiste à toutes les tentatives d'explications rationnelles. Ce cliché extraordinaire, un seul journaliste l'a vu jusqu'à présent : notre confrère Georges Fabre, de la station O.R.T.F. de Toulouse.



— Alors, Georges Fabre, sur cette photo que voit-on?

— Ce qui est extraordinaire, c'est de voir en fait trois sources sur le même document. On distingue, en bas à gauche, l'aile de Concorde prise au grand angle par cet appa-

reil photo. On aperçoit au loin l'ombre de l'éclipse solaire, prise au-dessus du Tchad, puisque le supersonique se trouvait à ce moment-là à 17 000 m d'altitude et évoluait à 2 300 km/h. En haut, à droite, donc dans le noir dans la stratosphère, on voit une petite tache brillante. Une tache qui, déjà, lorsque l'on regarde attentivement l'image, a la forme de ce que l'on appelle communément un OVNI. Cette photo et cette tache ont été agrandies. L'agrandissement montre un objet extrêmement lumineux en son centre, puisque la gélatine de la photo a été littéralement brûlée¹. Le bas de l'engin est de couleur verte. Il y a du rouge au-dessus et il y a un étage. Au-dessus de la forme ovale du bas figure un étage qui présente également des lueurs rouges et noires. La forme globale de l'engin offre vraiment celle des OVNI, tels qu'ils ont été décrits par des milliers de témoignages depuis 1947. Il n'y a aucun doute là-dessus. Le fait troublant demeure que le savant ayant analysé cette photo, assure que le « phénomène » aurait au moins 200 m de diamètre. On voit mal un engin terrestre disposer de ces dimensions.

— *Vous avez examiné cette photo. Vous avez vraiment l'impression qu'il s'agit d'un objet volant non identifié (OVNI) ?*

— J'ai lu, comme vous, énormément de livres sur ce sujet, sur tout ce qui a été écrit, j'ai même vu des dessins, faits non par des profanes, mais par des scientifiques. C'est vraiment (vous pourrez contempler la photo vous-même demain) la forme d'un OVNI : il n'y a aucun doute. Même M. Turcat, qui est un expert et reste très prudent — et n'a d'ailleurs pas vu l'objet lorsqu'il volait — a reconnu, sans s'avancer, que c'était troublant et qu'il fallait l'étudier davantage pour savoir exactement ce dont il s'agissait.

1. Cela est vrai sur la copie du document original, que Georges Fabre a vue, mais non sur l'original lui-même. En réalité, la brillance de la tache est celle d'un objet plutôt sombre, normalement éclairé par le soleil.

Témoignage de l'un des scientifiques qui a étudié le cliché.

— Deux choses demeurent très importantes, pour l'interprétation de ce cliché. Il s'agit d'abord de la détermination de l'altitude du phénomène. On peut, à partir de l'examen de l'image, se rendre compte que l'objet est à une altitude supérieure à celle de *Concorde*. On peut également, à partir d'un raisonnement simple, en étudiant l'étalement de l'objet sur la photo, déterminer une dimension inférieure de celui-ci. En effet durant la pose, *Concorde* a parcouru environ dix mètres. On peut en déduire, d'après cet étalement de l'image, que la dimension minimale de l'objet, si celui-ci reste évidemment immobile, est d'au moins 200 m de diamètre. A partir de la dimension angulaire qu'il est possible de déterminer sur l'image de l'objet, on peut dire que le phénomène a eu lieu à une distance minimale de l'ordre de 20 km — plutôt davantage. Evidemment, l'objet n'est pas obligatoirement dans une attitude immobile : il pouvait suivre l'avion et, dans ces conditions, tous ces paramètres seraient alors différents.

— *Dans ces conditions, l'objet qui suivait l'avion serait plus petit?*

— Oui, sans doute.

— *Je crois que cette photo a fait l'objet d'une étude sérieuse et qu'on a évoqué toutes les interprétations possibles. Est-ce qu'on a pensé à un nuage (cela semblerait bizarre à 17 000 m d'altitude), à un effet d'optique, à un météorite, à un ballon sonde, par exemple?*

— Bien entendu nous avons envisagé, je pense, presque toutes les possibilités d'interprétation de ce cliché. Tout d'abord, on peut l'expliquer en termes de défaut, d'origine photographique mais, à l'évidence, on a pu montrer qu'il s'agissait d'une image dans la gélatine. On a également pensé qu'il pouvait s'agir d'un effet d'origine optique, d'une réflexion dans le hublot : réflexion entre l'objectif et le hublot ou réflexion venant de l'aile de l'appareil.

« On a également examiné cette hypothèse, à partir de l'examen de l'ensemble des clichés. On a songé aux effets atmosphériques, très souvent cités dans le cas de ce genre d'observation, tels les phénomènes de réfraction atmosphérique que l'on appelle quelquefois des mirages. On a également éliminé ces hypothèses.

« Quant aux phénomènes météorologiques, tels ceux qui sont produits par une condensation, voire la formation d'un petit nuage, du fait que l'observation ait été effectuée à des hauteurs stratosphériques, à 17 000 mètres, et d'après les estimations, l'objet aurait été plutôt à 18 000, cela demeure hautement improbable. Le moins que l'on puisse dire c'est que l'on ne dispose pas actuellement d'informations quant aux phénomènes qui pourraient être observés à cette altitude, dans l'atmosphère terrestre. Restent les suppositions les plus plausibles : l'observation d'un satellite, les têtes de fusée, tous les objets qui font partie de l'ensemble de récupération des têtes de fusée et, également, les ballons de type météorologique, les ballons sondes, etc. Pour l'instant, la plupart de ces hypothèses sont écartées. D'abord, à partir de la détermination des dimensions de l'objet; ensuite, au-dessus du Tchad il n'y avait pas de lâcher de ballon ou de lancement de fusée. Dans ces conditions, on peut classer cette observation parmi toutes celles qui se rapportent à ce que l'on a baptisé les « objets non identifiés »¹.

Deuxième témoignage : Claude Poher, chef de la division Fusées-Sondes au Centre National d'Etudes Spatiales.

M. Poher a également étudié le cliché.

1. L'auteur de cette déclaration est astrophysicien. Il a employé le mot objet dans son sens élargi (pour un astrophysicien, une nébuleuse ou un nuage est un « objet »). Il est bien évident que le journaliste, lui, a pris le mot objet dans son sens commun qui est celui de construction solide. D'où la confusion qui est à l'origine de cette affaire.

— Il faut se rendre à l'évidence, a-t-il dit, et se préparer à une confrontation de plus en plus fréquente avec les OVNI. Non qu'ils deviennent plus nombreux, mais parce que, de plus en plus, l'humanité est alertée et qu'elle est capable de faire face à ce phénomène scientifiquement et calmement.

— Comment M. Poher, un scientifique, spécialiste des fusées, est-il parvenu à la certitude d'existence des OVNI, certainement pas grâce à la photo de Concorde — qui n'a fait que le conforter dans son opinion. Il y a en effet plusieurs années que M. Poher a acquis sa certitude. Comment?

— Eh bien! je suis arrivé à cette conclusion parce que j'ai commencé par me dire que ce n'était pas possible. J'ai voulu, par des moyens scientifiques, me prouver à moi-même que ce n'était pas vrai. Malheureusement, après quatre années d'études des OVNI, je suis arrivé à la conclusion opposée. C'est que les témoignages sont extrêmement cohérents et que l'on trouve dans les études statistiques sur un grand nombre de témoignages des phénomènes qui ne sont pas contenus dans ces témoignages eux-mêmes. Ils n'apparaissent que lorsqu'on fait ces statistiques sur ordinateur. Conclusion : ces témoignages sont extrêmement cohérents. Et il est très probable que les témoins ont effectivement vu ces objets passer dans le ciel.

— *Est-ce que vous pouvez être plus précis en ce qui concerne ces révélations, qui apparaissent après étude sur ordinateur?*

— Oh! c'est très spécialisé! On peut dire deux choses : la première est que ces phénomènes obéissent aux lois de l'optique. Il y a d'autant plus d'observations que le ciel est plus pur. Exactement, comme il est plus probable de voir un avion volant au loin, quand le ciel est plus clair. Et cela n'est pas contenu dans les témoignages. D'autres phénomènes, du même style, apparaissent également.

Lorsqu'ils disent : « j'ai vu quelque chose passer, il pleuvait », les témoins ne savent pas que, statistiquement, il y aura dix fois moins d'autres témoins par temps de pluie que par beau temps.

— *Monsieur Pober, il y a combien de temps que vous vous occupez des OVNI?*

— Cela va faire quatre ans maintenant.

— *Vous avez étudié combien de cas?*

— Oh! j'en ai étudié personnellement plusieurs centaines. En fait, j'ai lu des rapports d'observation de témoins par milliers. Cela demande beaucoup de temps.

— *Et vous êtes en relation, je crois, avec d'autres scientifiques à l'échelle internationale?*

— Oui, de nombreux scientifiques étrangers ont également étudié ce problème. En France, nous échangeons nos impressions, nos informations, de façon à faire progresser un peu ce sujet.

— *Votre réseau s'étend à combien de pays?*

— Essentiellement les pays de langue française ou anglaise, parce que je n'use que de ces deux langues.

— *Vos conclusions sont-elles que les OVNI ont été aperçus dans tous les pays du monde?*

— Absolument oui. Tous les pays du monde sont concernés. Bien entendu, pour qu'un témoin se fasse connaître, il faut qu'il ait la possibilité de communiquer. Donc, les pays qui disposent de beaucoup de journaux, de radios, de chaînes de télévision, etc. sont plus favorisés que les autres. Mais, même dans les régions où il n'y a absolument aucune communication, on arrive à trouver des indigènes, par exemple, qui ont observé des phénomènes du même genre.